



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'Action Culturelle

APPEL A CANDIDATURE

PROFESSEUR-RELAIS

SERVICE EDUCATIF DU CHATEAU-MUSEE DIEPPE

Le professeur relais est un professeur tout particulièrement reconnu pour ses compétences professionnelles. Il peut enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel.

Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation artistique et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre progressive du PEAC tout au long du parcours de l'élève.

Une expérience dans la conception de projets pédagogiques ainsi que des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles constituent des atouts nécessaires.

Le professeur exercera sa mission de professeur-relais au sein du service éducatif du Château-musée de la ville de DIEPPE. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et éducative de la structure, la DAAC et les inspecteurs de référence. Il est attendu du professeur-relais **une solide expérience en matière de projets interdisciplinaires**. Il devra par ailleurs posséder une aptitude à l'exploitation numérique des ressources.

Pour remplir au mieux l'ensemble des missions présentées ci-dessous, le professeur-relais devra faire preuve d'une bonne capacité à travailler en équipe ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

- Accompagner les professeurs dans le cadre de la construction du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève en lien avec les ressources proposées par la structure,
- Participer à la conception, en lien avec les programmes scolaires, de Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) intégrant le musée et d'autres structures culturelles locales. La conception se réalise en concertation avec le service des publics du musée.
- Collaborer à la création de ressources pédagogiques, tels que des mallettes pédagogiques pour des ressources en classe ou dans le cadre d'expositions itinérantes. Ces ressources prendront appui sur les programmes scolaires et les enjeux et objectifs poursuivis par l'éducation artistique et culturelle (Charte EAC). Une attention toute particulière sera à accorder à l'élaboration de pistes interdisciplinaires,
- Procéder à la valorisation des ressources pédagogiques produites,
- Contribuer avec l'ensemble des professeurs-relais de la DAAC, progressivement mis en réseau, à la réflexion globale portant sur l'éducation artistique et culturelle.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitae, **seront adressées à la DAAC pour le 27 septembre date butoir aux deux adresses suivantes : agnes.lelievre@ac-normandie.fr / daac@ac-normandie.fr**

Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le ou les IA-IPR de référence et par la structure culturelle concernée.

Les candidats pourront avant de transmettre leur candidature contacter si besoin la DAAC et les responsables du service des publics de la structure culturelle.